

Perdre son salut



Cher Pasteur,

"Peut-on perdre son salut ?", voilà une question très controversée. Deux opinions s'affrontent : D'une part, il y a ceux qui affirment qu'une fois sauvés, on le reste, quoi qu'il arrive. D'autre part, certains pensent qu'une faute grave peut nous faire perdre notre salut, et que "la moindre faute est un passeport pour l'Enfer", comme se plaisait à dire, en 1483, le sinistre Grand Inquisiteur d'Espagne, Tomás de Torquemada.

De deux choses l'une : Ou j'appartiens à Christ par la foi, et il vit en moi par le Saint-Esprit, ou mon appartenance à Christ dépend de mes œuvres, bonnes ou mauvaises, et nous revenons au salut par les œuvres, clairement démenti par Paul :

"Car c'est par la grâce que vous êtes sauvés, **par le moyen de la foi**. Et cela ne vient pas de vous, c'est le don de Dieu. **Ce n'est point par les œuvres**, afin que personne ne se glorifie." ([Éph 2.8-9](#))

Il faut se poser la question : "Si une œuvre bonne ne peut pas nous sauver, une œuvre mauvaise peut-elle nous perdre ?".

L'apôtre Jacques nous parle de la foi et des œuvres ; et il insiste sur les œuvres, au point que certains théologiens protestants l'ont suspecté de prôner le salut par les œuvres, et d'être en contradiction avec Paul (Voir [Ja 2.21](#) et [Rom 4.2-3](#)). Il veut simplement montrer que si quelqu'un a la foi en Christ, qu'il est né de nouveau, et qu'il est une nouvelle créature, sa foi s'accompagnera nécessairement d'œuvres bonnes ([Éph 2.8-10](#)).

Si ces œuvres sont totalement absentes, c'est que la foi est morte. Par contre, lorsque les œuvres accompagnent la foi, d'une part elles sont un témoignage de ce que cette foi est vivante, car elles en sont le fruit ; d'autre part elles participent à l'affermissement de la foi. Concernant Abraham qui offrit son fils, Jacques affirme :

"Tu vois que la foi agissait avec ses œuvres, et que **par les œuvres la foi fut rendue parfaite**." ([Ja 2.22](#))

Ce qui lui permet de tirer une double conclusion :

1. "Vous voyez que l'homme est justifié par les œuvres, et non par la foi seulement." ([Ja 2.24](#))
2. "Comme le corps sans âme est mort, de même la foi sans les œuvres est morte." ([Ja 2.26](#))

L'important est de ne pas mettre la charrue avant les bœufs. Seule une foi vivante au Fils de Dieu nous justifie ; mais la marche avec le Seigneur dans les œuvres qu'il a préparées d'avance pour nous, va faire croître cette foi et la rendre solide.

Mais qu'en est-il si nous bronchons ? Faut-il penser avec l'inquisiteur Torquemada que la moindre faute est un passeport pour l'Enfer ? Jamais de la vie ! Les exemples abondent dans la Bible pour nous montrer que Dieu connaît notre condition humaine ; qu'il est un Dieu miséricordieux, prêt à pardonner à qui se repent. Mais combien de fois va-t-il me pardonner pour la même faute ? Voici ce que demande Jésus à des hommes :

"Alors Pierre s'approcha de lui, et dit : Seigneur, combien de fois pardonnerai-je à mon frère, lorsqu'il péchera contre moi ? Sera-ce jusqu'à sept fois ? Jésus lui dit : Je ne te dis pas jusqu'à sept fois, mais jusqu'à **septante fois sept fois**." (=490) ([Matt 18.21-22](#))

Notre Père céleste a au moins cette patience-là ! Le problème n'est pas qu'il risque de nous renier et de nous rejeter en tant que ses enfants parce que nos œuvres seraient mauvaises. Avoir accepté Jésus un jour dans notre vie et avoir porté des fruits dignes de la repentance, ou, en d'autres termes, avoir eu une foi vivante suivie des œuvres bonnes qui lui sont normalement associées, n'est nullement le garant de l'impeccabilité. Mon œuvre mauvaise d'aujourd'hui va-t-elle remettre en question ma qualité d'enfant de Dieu, ma foi que Christ est mon Sauveur ?

La réponse est un **non** catégorique. D'aucuns diront : "On peut donc vivre n'importe comment !". Grave erreur ! Pour que nous puissions discerner le bien du mal, l'œuvre bonne de l'œuvre mauvaise, Dieu, en venant faire sa demeure en nous par le Saint-Esprit, accorde notre conscience, faussée par notre ancienne vie, selon ses critères divins. Mais personne ne nous empêche de fouler aux pieds notre conscience. Seulement le résultat risque d'être tragique :

"Le commandement que je t'adresse, Timothée, mon enfant, selon les prophéties faites précédemment à ton sujet, c'est que, d'après elles, tu combattes le bon combat, en gardant la foi et **une bonne conscience**. Cette conscience, quelques-uns l'ont **perdue**, et ils ont **fait naufrage par rapport à la foi**." ([1Tim 1.18-19](#))

La conscience est un organe spirituel très fragile. La malmener peut résulter en sa destruction, entraînant le "**naufrage par rapport à la foi**", et à la limite, la **perte du salut par la perte de la foi**.

Jean-Claude Guillaume

S'ABONNER

Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !



145 PARTAGES